Les Amis du Musée de la Résistance du Département de la Haute-Vienne

Bulletin n° 38 - 2e trimestre 1997

BUREAU DIRECTEUR

Président fondateur : **Colonel Georges Guingouin, Compagnon de la Libération, Libérateur de Limoges.**
Présidents d'honneur : **Alain Rodet, député-maire de Limoges; Jean-Claude Peyronnet, sénateur, président du Conseil général de la Haute-Vienne; Robert Savy, président du Conseil régional.**
Président actif : **Jacques Valéry, 41, avenue du Roussillon, 87000 Limoges, tél. 05 55 79 34 35.**
Vice-présidents : **Mme Thérèse Palan; MM. G. Cuisinier, Alphonse Denis †, H. Dutheil, R. Duval, J.-C. Fauvet, L. Gendillou, L. Lebloys, J.-P. Morlon, G. Trayaud, chanoine Varnoux †, J.-M. Villeléger, Jean-Claude Garniche.**
Secrétariat : **Lucien Sage, Nicole Aymard, Henry Demay, docteur Albert Renaudie, Jeanne-Marie Berdasé.**
Documentation historique : **Alain Baron, Louis Chadelaud, André Couvidou, Jean Villegoureix.**
Commission d'action pour la mémoire : **Paulette Duquerroix, Marcelle Pénicaud, Denis Magadoux, Bruno Barthelot.**
Trésorier : **Roland Mériglier, 15, rue des Félines, 87100 Limoges.**
Commissaire aux comptes : **Richard Bardoulaud.**
Ordre : **Association des Amis du Musée de la Résistance, CCP 387-22 R Limoges.** **ISSN 1141.6408.**

Compte rendu de l'assemblée générale 1997

Le samedi 19 avril 1997, s'est tenue, salle Jean-Pierre-Timbaud à Limoges, notre dixième assemblée générale sous la présidence de Louis Gendillou, vice-président de l'Association. Elle est ouverte à 15 h 05 en présence du lieutenant-colonel Georges Guingouin, président fondateur.

A ses côtés, siègent à la tribune Michel Grany, représentant Alain Rodet, député-maire et président d'honneur, Jacques Valéry, président actif, Louis Gendillou déjà nommé, Roland Mériglier, trésorier, et Alain Baron qui assure le secrétariat de la séance en l'absence de Lucien Sage, empêché.

A.F. Echo du Centre

Cinquante-huit personnes ont signé la feuille de présence. Jacques Valéry fait remarquer que cette faible participation n'est pas due à une désaffection de nos adhérents ou sympathisants, mais à la tenue parallèle de deux autres manifestations : le Congrès biennal de l'U.F.A.C. et l'assemblée générale de l'Association nationale des résistants de l'air. Il était évident que de très nombreux camarades n'ont pu en quelque sorte se dédoubler pour assister à celle-ci ou celle-là. La liste des excusés à cet égard serait trop longue à énumérer.

Jacques Valéry souhaite la bienvenue aux amis présents en insistant sur ceux qui n'ont pas hésité à venir de la région parisienne ou de Nantes. Il rappelle que s'est joint à notre assemblée le général de division (e.r.) J.-P. Bouissou qui a laissé tant de bons souvenirs de son discours au sommet du mont Gargan pour le 50e anniversaire du débarquement des Forces alliées en Normandie et de l'appel à la mobilisation du général de Gaulle, le 6 juin 1944.

Après la minute de recueillement à la mémoire de nos adhérents décédés depuis la dernière assemblée, le rapport d'activité est détaillé.

Le 6 mars, sous la houlette de notre admirable Thérèse Menot, était inaugurée l'exposition "Les femmes dans la Résistance" à la bibliothèque municipale. A l'exposition nationale, Thérèse avait, avec l'aide du personnel de l'Office des A.C.V.G., présenté des panneaux sur les femmes haut-viennoises. A l'inauguration, nous avons eu le plaisir d'embrasser nos trois doyennes déportées, Germaine Della-Giacomo, Anne-Marie Lajoie et Jeanne Vallot. Que d'émotion !

Le 10 mars, l'Association France-Allemagne nous conviait à l'Hôtel de Région à l'inauguration de l'exposition placée sous le haut patronage de Roland Dumas, président du conseil constitutionnel, intitulée "Opposition allemande au nazisme". M. Erwin Starnitzky, consul général de la République fédérale d'Allemagne à Bordeaux, s'était déplacé pour la circonstance.

Auparavant, Mlle Lecointre, professeur à l'I.U.T. et à la faculté, et M. le professeur Grelle avaient travaillé le sujet avec les jeunes Allemands de Giessen, université jumelée avec l'université de Limoges.

Le 12 mars, en présence de Thérèse Menot, suivait une table ronde dans la salle audiovisuelle de la région, intitulée "Du tract à l'attentat".

Il est à noter cependant qu'à l'occasion de cette exposition sur les oppositions au nazisme, des réserves ont été faites au sein de notre bureau quant à l'emploi du terme "Résistance".

Le 13 mars, Thérèse Menot, en complément de son exposition "Les femmes dans la Résistance", donnait une conférence sur le sujet devant un public hélas ! déjà averti. Il nous aurait fallu beaucoup plus de jeunes, mais la salle de lecture publique était bien trop petite. Thérèse, cette année encore, est allée parler du thème retenu pour le concours dans les collèges et les lycées. Elle sera satisfaite car les 3 premiers prix sont enlevés par des filles. Nous donnerons leurs noms dans le prochain bulletin.

Le 19 mars, rendez-vous devant le monument aux morts de la place des Carmes à l'appel de la Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie. Bien que le ministre délégué, Pierre Pasquini, soit opposé à la commémoration officielle du 19 mars 1962, il y avait beaucoup de monde, tant civil que militaire.

Le 22 mars, nous assistions au dépôt de gerbe du Souvenir français à la caserne des Tuilières.

(suite page 2)

(suite de la page 1)

Le 26 mars, comme chaque année et afin de conserver le souvenir, nous nous sommes recueillis sur les tombes au cimetière de Louyat puis, l'après-midi à Brantôme devant la colonne des 26 victimes fusillées en 1944.

Le 3 avril, dans le grand amphi de la faculté des lettres et des sciences humaines de Limoges, sur invitation du doyen Jean-Paul Lecertua et de notre association, Serge Ravanel, compagnon de la Libération, a participé à une conférence-débat menée par Michel Taubmann et Pascal Plas. Le professeur d'Hollander excusait M. le Doyen retenu au ministère de l'Education nationale, et M. El Gammal, absent pour raison de santé, et accueillait M. Bernard Vareille, président de l'université. Serge Ravanel était satisfait car sur plus de cent personnes, il avait dénombré 70 jeunes... Le compte rendu de la soirée est en annexe. Le lendemain, invité par la ville dans le cadre de "Lire à Limoges", il dédicaçait son ouvrage "L'esprit de Résistance" paru aux Editions du Seuil. Anecdote : il s'est présenté à lui un ancien caporal-chef du 126e de Brive. Car il faut vous dire que Serge a commandé un bataillon du 126e sous les ordres de "Rivière" Godefroy !

Le 5 avril, pose de la première pierre du centre de la Mémoire à Oradour-sur-Glane. Comme disait M. le Maire dans son allocution : « Nous comptons en moyenne 350 000 visiteurs qui viennent chaque année, pour la plupart en pèlerinage, à Oradour. Le centre devrait ouvrir fin juin 1998.

Le 6 avril, commémoration de la rafle des juifs à Eymoutiers le 6 avril 1944 par la sinistre division du général Brehmer. Ci-après, vous lirez un large extrait du discours de notre ami Daniel Perducat, maire d'Eymoutiers.

Ensuite, lecture est donnée du courrier reçu parmi lesquels il faut particulièrement retenir les falsifications de l'histoire concernant le massacre d'Oradour-sur-Glane par un "témoignage" aberrant, communiqué, de bonne foi, par M. Roger Marsal, de Blois. Une réponse est en cours.

Dans un courrier du 9 avril faisant suite à une lettre du 18 mars, M. Alain Marsaud, député de la Haute-Vienne et conseiller général, nous rendait compte de ses démarches auprès de l'ambassadeur d'Allemagne en France, relatives aux retraites de pensions perçues par des anciens combattants ayant participé à des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité. Voici la réponse de M. Immo Stabreit, ambassadeur d'Allemagne : « Monsieur le Député, me référant à mon courrier daté du 3 mars dernier, je me permets de vous faire parvenir sous ce pli la motion présentée par les groupes parlementaires de la C.D.U./C.S.U. et du F.D.P. au Bundestag portant exclusion de prestations en cas d'infraction au principe de l'état de droit ou contre l'humanité. Le texte n'est malheureusement pas disponible en français. Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, les assurances de ma haute considération. »

Question : des Waffen SS français, exemple, ceux de la division "Charlemagne" ne toucheraient-ils pas de pensions venant d'Allemagne ? Monsieur le Député, nous vous demandons, si possible, de faire une enquête et vous en remercions.

M. Alain Rodet avait déjà posé une question écrite à l'Assemblée nationale le 8 avril 1996, pour le ministre des Anciens Combattants, concernant une demande de pension d'invalidité par un Waffen SS français du régiment "Der Führer" ayant participé au massacre d'Oradour-sur-Glane. Après une longue réponse, le ministre a décidé de rejeter la demande. *J.O.* du 20 mai 1996. Nous tenons des copies à la disposition de nos lecteurs, joindre une enveloppe timbrée.

Notre ami Georges Chaffringeon a été réélu président de l'amicale des anciens du 134e R.I. "Oradour" et Robert Hébras, vice-président, lors de leur assemblée générale qui s'est tenue à Saint-Sulpice-les-Feuilles (Haute-Vienne), patrie où repose le colonel Demonet, premier commandant du régiment.

Dans sa lettre du 14 avril, Georges nous fait part de leur intervention auprès de l'éditeur du guide allemand Dumont afin que soit mis, une fois pour toutes, le texte rédigé par les rescapés, dont Robert Hébras, qui ont vécu le drame d'Oradour-sur-Glane. Dans le bulletin n° 36, nous avions composé un "encadré" en première page sur cette affaire.

Un courrier du directeur de l'Office, M. Durix, nous indique que le dossier pour la Légion d'honneur concernant Albert Faye (actuellement hospitalisé au C.H.R.U.) a été retrouvé à la Grande Chancellerie. Notre vœu le plus cher est qu'Albert reçoive cette haute distinction amplement méritée, dans les premières promotions réservées aux F.F.I.

Appel à la candidature est lancé pour le remplacement de notre ami Marcel Lacouture, indisponible pour raison grave de santé, au sein de la commission d'attribution des cartes de combattants de la Résistance. Il faut avoir appartenu au F.F.C. (en tenant compte des arcanes et labyrinthes administratifs habituels).

Nous espérons répondre sous peu à notre ami André Lorienne quant à la fin de Léon Roche, député, grand ami de son père, et qui fut le seul parlementaire haut-viennois à refuser les pleins pouvoirs au maréchal Pétain.

Louis Chadelaud apporte, preuves photographiques en main, l'erreur commise dans le téléfilm sur "L'opus Dei". Dans une séquence, nous voyons des républicains espagnols fusillant un prêtre. Les soldats du peloton d'exécution portent un casque français... Il s'agissait en fait de l'exécution du traître gestapiste Bony, celui-là même qui arrêta Geneviève de Gaulle, nièce du général, déportée à Ravensbrück.

Le compte rendu financier est fourni par Roland Mériglier avec sa précision habituelle. En l'absence du commissaire aux comptes, Richard Bardoulaud, le président lit son rapport qui constate, comme à l'accoutumée, la parfaite régularité et tenue des livres. Il demande que quitus soit accordé au trésorier.

Lecture est donnée de la composition complète du comité directeur. Il est proposé l'entrée de Bruno Barthelot et Denis Magadoux à la commission pour la mémoire.

A la suite de la parution d'un ouvrage vicieux ayant rapport à l'action de Raymond et Lucie Aubrac, plein de sous-entendus, d'insinuations, de suppositions, une motion dont on trouvera l'intégralité en annexe est soumise à l'assemblée.

Toutes ces prestations sont adoptées à mains levées à l'unanimité.

Une minute triste et douloureuse est consacrée à l'état de santé de notre grand ami et authentique résistant Alphonse Denis ; il faut admettre qu'il n'y a plus aucun doute sur une issue fatale imminente. C'est Pierre Bastard, le compagnon indéfectible qui a la dure épreuve de l'annonce. Celle-ci est hélas ! confirmée par Christian Piate qui a recueilli l'information ce jour à la mairie.

La parole est alors donnée au colonel Georges Guingouin dont vous trouverez l'allocution in extenso ci-après, toujours aussi dynamique et percutante que prémonitoire dans l'action et la vigilance auxquelles nous devons tenir sans faillir.

Louis Gendillou, en l'absence de questions diverses, remercie les participants et leur rappelle les prochains rendez-vous officiels et commémoratifs : le 27 avril, journée nationale de la Déportation ; 8 mai, 52e anniversaire de la capitulation sans conditions de l'Allemagne hitlérienne ; 6 juin, cérémonie au sommet du mont Gargan ; 10 juin, Oradour-sur-Glane ; 20 juillet, stèle de la Forêt-Haute à Saint-Gilles-les-Forêts.

La séance est levée à 17 h 30.